

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

-LE GUSTALIN-

Applications

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations fournies par l'établissement. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserves aux présentes conditions.

Prix

Les tarifs sont exprimés en euros, et s'entendent par personne toutes taxes et service compris, hors boissons.

Aucune contestation concernant le prix de la prestation ne pourra être prise en considération ultérieurement.

Confirmation de réservation pour les particuliers

La réservation sera effective et confirmée après réception du nombre de personnes et l'heure d'arrivée.

Retard

En cas de retard de plus de 30 minutes sans avoir été averti, la réservation ne sera plus garantie.

La Direction se réserve le droit de majorer la prestation de 30 % en cas de retard de plus de 30 minutes au-delà des horaires de fermeture affichés (dernière prise de commande à 13h30 le midi et de 20h30 le soir) en raison des lois sur la majoration des heures supplémentaires du personnel.

Facturation

Le nombre de personnes confirmées sera la base de la facturation. Si un Client utilisant une place assise ne consomme pas, la Direction se réserve le droit de facturer la place assise égal à un plat du jour en raison de la perte sèche de chiffres d'affaires.

Suite à une diminution du nombre de couverts non avertie au minimum 1 heure avant le début de service et si la Direction n'a pas réussi à relouer les places manquantes, un forfait d'un montant égal à un plat du jour sera facturé en raison du manque à gagner pour l'Entreprise.

Toute personne supplémentaire sera ajoutée à la facture si et seulement si la place restante dans le restaurant est possible.

Annulation ou no-show

En cas d'annulation moins de 15 minutes avant l'heure d'arrivée confirmée ou de « no-show », la Direction se réserve le droit de facturer le prix d'un plat du jour multiplié par le nombre de couverts réservés.

Médiateur compétent :

Après avoir saisi le service contentieux et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 1 mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel.